

Rappel sur les droits de diffusion

- Numérique et innovations pédagogiques - Audio, vidéo, balado... -



Date de mise en ligne : lundi 14 février 2011

Description :

Qu'a-t-on le droit de diffuser dans la cadre pédagogique ?

Copyright © Anglais - Académie de Rouen - Tous droits réservés

Nous vous renvoyons vers cette page du site des Clionautes : <http://www.cinehig.clionautes.org/spip.php?article98>

Le site des Clionautes est un espace collaboratif de mise en ligne de ressources, réflexions et analyses autour du thème de l'usage des films de fiction, des documentaires, des reportages ou des films de montage à destination des collègues d'histoire, de géographie ou d'éducation civique... mais les informations sont transférables !

A lire (ou relire) également l'article du BO sur l'utilisation des oeuvres cinématographiques et audiovisuelles à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche :

<http://www.education.gouv.fr/cid50451/menj0901120x.html>

A lire également la page [Eduscol](#) consacrée à cette question.